



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,

Avis public est donnée par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors que la session ordinaire du mardi 7 juillet 2026, à compter de 19h00, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation

DPDRL260003

Identification du site concerné

Immeuble situé au 435 rue Pelchat sur le lot 5 060 083

Nature et effets

Les propriétaires du terrain demandent une dérogation pour bâtir un garage sur le lot 5 060 083. Cette dernière serait de pouvoir bâtir un garage de 86% de la superficie de la maison.

Selon le règlement d'urbanisme il est autorisé d'avoir un garage de 80% de la superficie de la maison.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par les membres du conseil relativement aux demandes.

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 11 juin 2026

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil.

Affiché du 11 juin 2026 au 7 juillet 2026

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 juin 2026

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier